

Paris, le 1^{er} janvier 2025

Information aux porteurs de parts du FCP PREVAAL DIVERSIFIE

Code ISIN :

- Part I : FR0011521871

Nous informons les porteurs de parts du FCP « PREVAAL DIVERSIFIE » (le « FCP ») des modifications suivantes :

- **Changement de l'indicateur de référence du FCP :**

Le FCP avait pour indicateur de référence l'indice composite : 60% Bloomberg Aggregate Bonds Index (coupons réinvestis) + 20% Euro Stoxx 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) + 20% €STR (Euro Short Term Rate) (coupons réinvestis) jusqu'au 31/12/2024.

A partir du 01/01/2025, l'indicateur de référence est l'indice composite : 60% Bloomberg Aggregate Bonds Index (coupons réinvestis) + 20% MSCI EMU Net Return (dividendes nets réinvestis) + 20% €STR (Euro Short Term Rate) (coupons réinvestis).

- **Modalités de souscription et de rachat :**

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h00 et exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour en J (précédemment exécutées sur la valeur liquidative de la veille en J-1).

- **Règlement du FCP :**

Les rachats en nature ne sont plus autorisés. Les rachats sont effectués exclusivement en numéraire, sauf en cas de liquidation du FCP lorsque les porteurs de parts ont signifié leur accord pour être remboursés en titres.

Les autres caractéristiques du FCP restent inchangées.

La date d'entrée en vigueur de ces modifications est le 1^{er} janvier 2025.

La documentation juridique du FCP décrivant l'ensemble de ses caractéristiques est disponible auprès de Prevaal Finance et sur le site www.prevaalfinance.fr.

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Prevaal Finance

4 place des Saisons - 92400 Courbevoie

Adresse postale : TSA 50004 – 92926 La Défense Cedex

E-mail : contact@prevaalfinance.fr